



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
27 août 2024
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement
Groupe de travail intergouvernemental d'experts
des normes internationales de comptabilité
et de publication
Quarante et unième session
Genève, 6-8 novembre 2024
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire et annotations

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des progrès réalisés dans l'harmonisation et l'application pratique des principes de publication d'informations sur la durabilité et des travaux d'assurance et des considérations déontologiques s'y rapportant.
4. Intégration des performances financières et de durabilité dans la publication d'informations : mettre à profit les outils numériques.
5. Questions diverses.
6. Ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session.
7. Adoption du rapport.



II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Conformément à l'usage, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication est invité à élire un(e) président(e) et un(e) vice-président(e)-rapporteur/rapporteuse.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts dispose de trois jours ouvrables. Il est donc proposé que la première séance plénière, le mercredi 6 novembre 2024, soit consacrée aux questions de procédure (points 1 et 2 de l'ordre du jour) et à la présentation du point 3 de l'ordre du jour. Les séances suivantes seront consacrées à l'examen détaillé du point 3 de l'ordre du jour et à la présentation et à l'examen détaillé des points 4, 5 et 6. Le secrétariat de la CNUCED établira un calendrier indicatif des séances, dans lequel seront précisées les questions à examiner. Ce calendrier sera distribué le premier jour de la session.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/108 Ordre du jour provisoire et annotations

Point 3

Examen des progrès réalisés dans l'harmonisation et l'application pratique des principes de publication d'informations sur la durabilité et des travaux d'assurance et des considérations déontologiques s'y rapportant

3. En conclusion des délibérations de la quarantième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, les représentants ont proposé, comme premier point principal de l'ordre du jour, un examen des progrès réalisés dans l'harmonisation et l'application pratique des principes de publication d'informations sur la durabilité et des travaux d'assurance et des considérations déontologiques s'y rapportant. Le secrétariat de la CNUCED a donc établi un document de travail pour faciliter les délibérations du Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur ce point de l'ordre du jour.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/109 Examen des progrès réalisés dans l'harmonisation et l'application pratique des principes de publication d'informations sur la durabilité et des travaux d'assurance et des considérations déontologiques s'y rapportant

Point 4

Intégration des performances financières et de durabilité dans la publication d'informations : mettre à profit les outils numériques

4. À la quarantième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, les représentants ont proposé, comme deuxième point principal de l'ordre du jour de la quarante et unième session, l'intégration des performances financières et de durabilité dans la publication d'informations. Le secrétariat de la CNUCED a élaboré un document de fond pour faciliter les délibérations sur ce point de l'ordre du jour.

Documentation

TD/B/C.II/ISAR/110 Intégration des performances financières et de durabilité dans la publication d'informations : mettre à profit les outils numériques

Point 5**Questions diverses**

5. Au titre de ce point, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts souhaitera peut-être assurer le suivi de sujets abordés pendant les sessions précédentes, tels que l'état d'avancement de l'exécution de projets de coopération technique et l'application récente par les États membres du guide pratique pour le développement de la comptabilité.

Point 6**Ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session**

6. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts débattrà de l'ordre du jour provisoire de sa quarante-deuxième session en ayant à l'esprit l'issue des délibérations de sa quarante et unième session, de ses sessions antérieures et de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Point 7**Adoption du rapport**

7. Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts souhaitera peut-être adopter des conclusions concertées. Le/La Président(e) voudra peut-être établir un résumé. Le rapport final sera établi sous l'autorité du/de la Président(e) après la clôture de la session. Il sera soumis à la prochaine session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement.
